

Dates importantes 2025-2026

Début des périodes d'inscription	Été 2025	Automne 2025	Hiver 2026
Inscription en ligne Réinscription Nouveaux	10 mars 2025, 17 h 12 mars 2025	17 mars 2025, 17 h 14 avril 2025	3 novembre 2025, 17 h 10 novembre 2025
Inscription en personne Réinscription Nouveaux	11 mars 2025 13 mars 2025	18 mars 2024 15 avril 2025	4 novembre 2025 11 novembre 2025
Trimestres			
Début du trimestre ¹	5 mai 2025 (lundi)	2 septembre 2025 (mardi)	12 janvier 2026
Journée d'accueil	s.o.	Date à venir	Date à venir
Semaine d'étude pour les cours à horaire régulier ²	23 au 27 juin 2025	13 au 17 octobre 2025	À déterminer en février 2025
Fin du trimestre ¹ Cours à horaire condensé Cours à horaire régulier	23 juin 2025 (lundi) 15 août 2025 (vendredi)	s.o. 15 décembre 2025 (lundi)	s.o. 24 avril 2026 (vendredi)
Dates limites	Été 2025	Automne 2025	Hiver 2026
Inscription ³	9 mai 2025	9 septembre 2025	19 janvier 2026
Réinscription sans frais de retard ⁴	s.o.	5 août 2025	15 décembre 2025
Dates limites d'inscription pour les programmes contingentés (premier cycle et cycles supérieurs) ⁵ Étudiants admis avant la fin du mois de mai 2025 Étudiants admis après le 1 ^{er} juin 2025 Étudiants admis après le 1 ^{er} août 2025	s.o. s.o. s.o.	1 ^{er} juin 2025 1 ^{er} août 2025 9 septembre 2025	s.o. s.o. s.o.
Modification d'inscription : changement de groupe, abandon avec remboursement et ajout de cours ⁶ Cours à horaire condensé Cours à horaire régulier	9 mai 2025 12 mai 2025	s.o. 9 septembre 2025	s.o. 19 janvier 2026
Abandon d'un cours sans mention d'échec au relevé de notes (abandon autorisé) Cours à horaire condensé Cours à horaire régulier Cours intensif ⁶ (aucun abandon sans mention d'échec n'est autorisé) <u>Paiement des frais de scolarité</u> * Depuis le trimestre Hiver 2025, les frais de scolarité sont payables à une date limite unique.	29 mai 2025 27 juin 2025 s.o. Le paiement de la totalité des frais de scolarité doit être effectué avant le : 18 juin 2025	s.o. 28 octobre 2025 s.o. Le paiement de la totalité des frais de scolarité doit être effectué avant le : 17 octobre 2025*	s.o. 5 mars 2026 s.o. Le paiement de la totalité des frais de scolarité doit être effectué avant le : Date à venir
Congés			
Journée nationale des Patriotes	19 mai 2025		
Fête nationale du Québec	24 juin 2025		
Fête du Canada	1 ^{er} juillet 2025		
Fête du Travail		1 ^{er} septembre 2025	
Journée nationale de la vérité et de la réconciliation		26 septembre 2025	
Action de grâces		13 octobre 2025	
Vendredi saint			3 avril 2026
Lundi de Pâques			6 avril 2026

Ce calendrier peut être légèrement différent pour les programmes-réseaux qui sont offerts conjointement avec les autres constituantes de l'Université du Québec ainsi que les autres universités québécoises

Pour connaître les dates limites d’admission et de changement de programme, consultez : uqo.ca/admission

* Les personnes étudiantes internationales nouvellement admises devront régler l'intégralité des frais de scolarité avant le début de chaque trimestre. Veuillez consulter les dates limites de paiement applicables aux personnes étudiantes internationales. Au trimestre d'automne 2025, la date limite de paiement est [le vendredi 22 août 2025](#). En cas de défaut de paiement à la date limite de paiement, l'Université effectuera l'annulation de l'inscription avant le début du trimestre. Il sera possible sous certaines réserves et dans les délais prescrits de procéder à une demande d'inscription hors-délai. Toutefois, le paiement des frais de scolarité en totalité sera obligatoire avant d'obtenir le droit à l'inscription.

¹ Dans des cas exceptionnels, la doyenne des études peut autoriser, pour une ou plusieurs activités d'enseignement, une date de début ou de fin de trimestre hors du calendrier universitaire
² La semaine d'études est une semaine de formation universitaire pendant laquelle il n'y a pas d'activités d'enseignement.
³ Toute inscription doit avoir lieu au plus tard avant la deuxième séance de cours.
⁴ Des frais de retard de 50 \$ sont exigibles pour toute réinscription effectuée après la date limite.
⁵ Référez-vous à <https://uqo.ca/inscription/inscription-programmes-contingentes> pour connaître les dates limites d'inscription qui s'appliquent à votre programme d'étude.
⁶ Pour qu'il y ait remboursement pour un cours qui débute après cette date, l'abandon doit être fait avant le début du cours.